



EB-2005-0201

AVIS DE REQUÊTE D'UNION GAS LIMITED

EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DES INSTALLATIONS DE TRAFALGAR, UN PIPELINE DE GAZ NATUREL D'UN DIAMÈTRE DE 48 POUCES DANS LES CANTONS DE BROOKE-ALVINSTON ET D'ADELAIDE-METCALFE, TOUS DEUX SITUÉS DANS LE COMTÉ DE LAMBTON, LE CANTON DE STRATHROY-CARADOC, SITUÉ DANS LE COMTÉ DE MIDDLESEX, AINSI QU'UN PIPELINE DE GAZ NATUREL D'UN DIAMÈTRE DE 48 POUCES DANS LES VILLES DE HAMILTON ET DE BURLINGTON, SITUÉES DANS LA RÉGION DE HALTON, ET LA VILLE DE MILTON, SITUÉE DANS LA RÉGION DE HALTON

Union Gas Limited (ci-après, « Union ») a présenté une requête datée du 8 février 2005 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes de l'article 90 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O., c.15, Annexe B. La demande d'Union a pour but d'obtenir une ordonnance de la Commission autorisant la construction d'un pipeline de gaz naturel en acier de 18,2 kilomètres et d'un diamètre de 48 pouces dans le comté de Lambton et le comté de Middlesex et d'un pipeline de gaz naturel en acier de 17,1 kilomètres et d'un diamètre de 48 pouces dans la ville de Hamilton et la région de Halton. Le pipeline de 18,2 kilomètres proposé commencera à la vanne Brooke, laquelle est située dans le lot 24, concession 9, du canton de Brooke-Alvinston, et traversera le canton d'Adelaide-Metcalfe, tous deux situés dans le comté de Lambton, pour finir à la station Strathroy Gate, laquelle est située dans le lot 9, concession 9, dans le canton de Strathroy-Caradoc, dans le comté de Middlesex. La section de 17,1 kilomètres du pipeline proposé commencera à la vanne Hamilton, dans le lot 13, concession 9, dans la ville de Hamilton, et traversera la ville de Burlington jusqu'au raccordement de Milton situé dans le lot 10, concession 2 NS, dans la ville de Milton.

La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2005-0201.

Des cartes présentant le tracé des pipelines proposés sont jointes au présent avis.

La construction des deux pipelines proposés permettra à Union d'augmenter la capacité du système de transport du gaz de Trafalgar afin de satisfaire à l'augmentation de la demande des consommateurs actuels et futurs.

Union prévoit commencer la construction en juin 2006 et mettre les pipelines en service en novembre 2006.

La Commission entend procéder par voie d'audience écrite, à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons qui justifient de ne pas tenir une telle audience. Si vous avez des objections à ce que la Commission tienne une audience écrite dans cette affaire, vous devez fournir des arguments écrits précisant en quoi une audience orale est appropriée. Les objections à une audience écrite doivent parvenir à la Commission dans les 14 jours civils suivant la transmission ou la publication du présent avis.

Comment consulter les documents présentés par Union Gas Limited

Des copies de la requête et des preuves écrites présentées à l'avance pour appuyer la requête d'Union Gas Limited sont disponibles pour consultation dans les bureaux de la Commission, au bureau central d'Union Gas Limited et à ses bureaux régionaux ainsi qu'aux bureaux des municipalités touchées (voir les adresses ci-dessous).

Comment participer

Si vous désirez participer à cette instance, vous **devez**, dans les 14 jours civils suivant la transmission ou la publication du présent avis, faire parvenir une lettre d'intervention au secrétaire de la Commission. Des renseignements sur la participation peuvent être obtenus auprès du Service à la clientèle de la Commission en composant sans frais le

1 877 632-2727 ou par courriel à Boardsec@oeb.gov.on.ca. Vous pouvez également consulter la foire aux questions (FAQ) sur le site Web de la Commission à www.oeb.gov.on.ca. Vous devez également faire parvenir une copie de votre lettre d'intervention à Union Gas Limited.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE OBSERVATION ÉCRITE S'OPPOSANT À L'AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE LETTRE D'INTERVENTION, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT L'INSTANCE.

DE PLUS, SI LA REQUÊTE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE EST AGRÉÉE, UNION GAS LIMITED PEUT DÉPOSER UNE REQUÊTE VISANT À OBTENIR LE DROIT D'EXPROPRIER SI NÉCESSAIRE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 26^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de :
M. John Zych
Secrétaire

Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Tsélec. : 416 440-7656

Ville de Hamilton
Hôtel de ville
71, rue Main Ouest
Hamilton (Ontario) L8P 4Y5
À l'attention de :
M. Kevin Christenson
Greffier

Tél. : 905 546-2489
Télec. : 905 546-2095

Union Gas Limited
50, promenade Keil Nord
Chatham (Ontario) N7M 5M1
À l'attention de :
M^{me} Karen Hockin
Chef, réglementation

Tél. : 519 436-5473
Télec. : 519 436-4641

Conseiller juridique d'Union Gas Limited
Blake, Cassels & Graydon LLP
Avocats
Commerce Court Ouest
199, rue Bay, 28^e étage
Toronto (Ontario) M5L 1A9
À l'attention de :
M. Glenn F. Leslie

Tél. : 416 863-2672
Télec. : 416 863-2653

Ville de Burlington
C.P. 5013
426, rue Brant
Burlington (Ontario) L7R 3Z6
À l'attention de :
M^{me} Kim Phillips
Greffière

Tél. : 905 335-7777
Télec. : 905 335-7881

Canton de Starthroy-Caradoc
52, rue Frank
Strathroy (Ontario) N7G 2R4
À l'attention de :
M. Jim Fairlie
Administrateur principal

Tél. : 519 245-1070
Télec. : 519 245-6353

Municipalité régionale de Halton
1151, chemin Bronte
Oakville (Ontario) L6M 3L1
À l'attention de :
M^{me} Tina Agnello
Greffière régionale

Tél. : 905 825-6000
Télec. : 905 825-8838

Comté de Lambton
C.P. 3000
789, rue Broadway
Wyoming (Ontario) N0N 1T0
À l'attention de :
Ronald Van Horne
Directeur municipal

Tél. : 519 845-0801
Télec. : 519 845-3160

Union Gas Limited
Bureau de Hamilton
360, avenue Strathearne N.
C.P. 10
Hamilton (Ontario) L8N 3A5
À l'attention de :
M. Frank Scremin
Chef de l'exploitation

Tél. : 905 548-3400
Télec. : 905 548-3462

Union Gas Limited
Bureau de London
109, chemin Commissioners
C.P. 5353
London (Ontario) N6A 4P1
À l'attention de :
M. Jeff Okrucky
Chef de l'exploitation

Tél. : 519 667-4100
Télec. : 519 667-4299

Ville de Milton
43, rue Brown
Milton (Ontario) L9T 5H2

À l'attention de :
M. Troy McHarg
Greffier

Tél. : 905 878-7252
Télec. : 905 878-6995

Comté de Middlesex
399, rue Ridout Nord
London (Ontario) N6A 2P1
À l'attention de :
M. Donald Hudson
Secrétaire-trésorier

Tél. : 519 434-7321
Télec. : 519 434-0638

Canton de Brooke-Alvinston
C.P. 28
3236, rue River
Alvinston (Ontario) N0N 1A0
À l'attention de :
M. Robert Alderman
Secrétaire-trésorier

Tél. : 519 898-2173
Télec. : 519 898-5653

Canton d'Adelaide-Metcalf
2340, promenade Egremont
R.R. 5
Strathroy (Ontario) N7G 3H6
À l'attention de :
M^{me} Sylvia E. Hammer
Administratrice/greffière

Tél. : 519 247-3687
Télec. : 519 247-3411

Fait à Toronto le 1^{er} mars 2005.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint